

À l'intérieur de son programme de dons planifiés, la Fabrique de votre paroisse, prévoit dans son code d'éthique que toutes les données soient traitées confidentiellement.

Renseignez-vous auprès des membres du comité des dons planifiés de votre paroisse sur le code d'éthique du programme de dons planifiés.

Retournez votre coupon-réponse à :

Comité des dons planifiés
Fabrique de la paroisse
de _____



Archidiocèse de Québec
www.diocesequebec.qc.ca
418-688-1211 poste 288

Ce dépliant est mis à votre disposition conjointement par la Fabrique de votre paroisse et l'Archidiocèse de Québec afin de promouvoir les dons planifiés.

Le programme de dons planifiés est un moyen d'assurer la stabilité financière de votre paroisse à moyen et long terme.

Les membres de l'Assemblée de fabrique de votre paroisse ont à cœur d'assurer la continuité des services offerts par l'Église.

De tels gestes du cœur permettent à la Fabrique de votre paroisse de poursuivre ses activités pour le bénéfice de tous les baptisés.

Fabrique de la paroisse de

(418) _____



Archidiocèse de Québec
www.diocesequebec.qc.ca
Claude Lestage
418-688-1211 poste 288

Programme de Dons planifiés
pour la Fabrique de votre paroisse

Informations générales



Pour l'avenir de
mes valeurs

*P*lanifier un don à ma paroisse :

Pour assurer la pérennité de l'oeuvre de l'Église et de ses paroisses pour des besoins pastoraux et matériels de demain.

Le don planifié en paroisse?

Nous entendons de plus en plus parler de dons planifiés, mais qu'est-ce que c'est exactement ?

- *Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel (notaire, avocat, comptable, fiscaliste, spécialiste en planification financière, courtier en valeurs mobilières, agent d'assurance de personnes) pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Ils permettent d'autre part de bénéficier d'avantages fiscaux substantiels.*

Dois-je informer la Fabrique de ma paroisse de mon intention de don ?

- *La décision d'informer la Fabrique de votre paroisse de votre don vous appartient. Toutefois, la Fabrique de votre paroisse aime savoir que vous lui destinez votre don. Elle peut ainsi vous témoigner sa reconnaissance.*

Sous quelle forme retrouve-t-on le don planifié ?

Il y en a plusieurs, entre autres :

- *Il y évidemment le legs, qui est de loin le don planifié le plus fréquent. Après avoir établi la juste part que vous laissez à vos héritiers et ayant à cœur l'avenir de votre paroisse et de l'Église, vous souhaitez léguer une partie de vos biens à la Fabrique de votre paroisse. Vous devez alors faire inscrire ce désir dans votre testament.*
- *Il y a le don financé par une police d'assurance, dont le produit va à la Fabrique de paroisse.*
- *Il y a la création d'un fonds personnalisé, qui permettra aux donateurs de s'assurer que pour une longue période son nom soit associé à la Fabrique de paroisse.*
- *Il y a les titres (valeur mobilière), parfois ce don peut être associé avec la disposition d'un investissement, telle une résidence, des actions d'une compagnie, etc .*

Coupon-réponse (confidentiel)

? *Je souhaite recevoir davantage d'informations sur le programme de dons planifiés de la Fabrique de ma paroisse.*

Veillez me transmettre la documentation sur les types de dons suivants (Cochez) :

? *Legs*

? *Police d'assurance-vie*

? *Fonds personnalisé*

? *Titres (Valeur mobilière)*

? *Autre : _____*

? *J'ai déjà prévu un legs à la Fabrique de ma paroisse dans mon testament.*

? *Je prévois faire un legs à la Fabrique de ma paroisse dans mon testament.*

? *Je désire rencontrer un membre du comité de dons planifiés de ma paroisse.*

NoM : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : () _____

Courriel : _____

(Remplir ce coupon-réponse et poster à l'adresse indiquée au verso.)